

Écrosnes

D 331

un village au cœur de la Beauce

Giroudet

Écrosnes

Bulletin Municipal

2014



Infos pratiques

Carte d'identité

Délivrée en mairie

Coût : gratuite (en cas de perte ou de vol, le coût est de 25 € en timbre fiscal),

Pièces à fournir

- » 1 copie intégrale d'acte de naissance ou l'ancienne carte s'il s'agit d'une demande de renouvellement.
- » Le livret de famille, pour les enfants
- » 2 photos d'identité,
- » 1 justificatif de domicile.

Pour les mineurs, il faut remplir une autorisation parentale - La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale - La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

Passeport biométrique

Depuis le 26 mai 2009, les passeports sont délivrés par les mairies équipées du dispositif. Les plus proches : Auneau, Chartres, Lucé, Maintenon, Rambouillet, ...

Coût : 86 ou 89 € (Adulte), 45 € (15-18 ans) et 20 € (pour les moins de 15 ans),

Pièces à fournir

- » 1 copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois (à demander à la mairie de naissance), 2 photos d'identité,
- » 1 justificatif de domicile,
- » Copie de la carte d'identité,
- » Le livret de famille pour les mineurs selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions de l'autorité parentale, une pièce d'identité du représentant légal ou le cas échéant, la pièce d'identité du mineur. L'ancien passeport (en cas de renouvellement) devra être restitué.

A partir de 13 ans, le passeport devra être signé par le mineur - EN CAS DE PERTE, la déclaration de perte s'effectue en mairie - EN CAS DE VOL, la déclaration de vol doit être établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.

Autorisation de sortie de territoire

Elle a été supprimée depuis le 20 novembre 2012.

Un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie de territoire, muni de son passeport en cours de validité ou avec sa carte nationale d'identité en cours de validité.

Acte d'Etat Civil

Délivré par la mairie où a été enregistré l'évènement

Inscription sur la liste électorale

Délivrée en mairie du domicile

Pièces à fournir

- » 1 pièce d'identité,
- » 1 justificatif de domicile.

En cas de changement d'adresse dans la commune, en avertir la mairie - Le justificatif de domicile doit être un original à vos nom et prénom, de moins de trois mois (quittance EDF, téléphone fixe mais pas mobile).

Recensement et la Journée Défense et Citoyenneté

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté, etc...)

Le recensement implique l'inscription automatique sur la liste électorale.

Pièces à fournir

- » Livret de famille
- » 1 pièce d'identité,
- » 1 justificatif de domicile.

Urgences

Pompiers	18
Gendarmerie Hanches	02.37.83.81.80 ou 17
SAMU	15
Médecin de garde (s'adresser à la gendarmerie)	
Pharmacie de garde	3237
Hôpitaux	
» Louis Pasteur à Chartres	02.37.30.30.30
» Rambouillet	01.34.83.78.78
Centre anti-poisons	02.47.66.85.11
ERDF (Dépannage)	09.72.67.50.28
GRDF (dépannage)	08.00.47.33.33
GRDF (raccordement)	09.69.36.35.34
Allo enfance maltraitée	119
Drogue info service	08.00.23.13.13
Urgences (téléphone portable)	112

Administration

Secrétaire de Mairie : Émilie GIRARD

Mairie tél.	02.37.31.56.07
Mairie fax.	02.37.31.19.32
École Élémentaire	02.37.31.58.42
Garderie périscolaire	06.13.29.75.59

Horaires de la mairie

Lundi	15h30 à 18h
Mercredi	9h30 à 11h30
Jeudi	17h30 à 19h
Vendredi	9h30 à 11h30
Samedi	10h à 11h30

Permanences du maire

Jeudi	17h30 à 19h
-------	-------------

Directeur de la publication, Mme le maire d'Ecrosnes





Meilleurs vœux

Une année commence, un mandat s'achève.

A cette occasion, je salue le travail accompli par l'engagement des responsables des associations, du personnel communal, et de toutes celles et ceux, qui d'une manière ou d'une autre contribuent tout au long de l'année à agir dans l'intérêt de notre commune.

Cette année encore notre équipe municipale a travaillé avec sérieux, passion et enthousiasme. Notre engagement ne s'est pas démenti : aucune routine, aucun obstacle n'a eu de prise sur notre détermination.

En cette période pré électorale, les propos de cet édito seront généralistes car la législation prohibe toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité. Dès lors, ce bulletin municipal conserve un contenu purement informatif.

Je souhaite, à chacun d'entre vous, que 2014, vous apporte santé et bonheur, que le succès couronne tout ce que vous allez entreprendre, et que nous sachions affronter les échéances à venir avec dignité, intelligence et respect.

Votre maire
Annie CAMUEL

Le recensement, un geste civique utile à tous

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent aussi le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin.

De plus, le recensement permet de connaître les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...) et d'ajuster l'action publique aux besoins de cette population :

- » décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, etc.),
- » préparer les programmes de rénovation ,
- » déterminer les moyens de transport à développer.

Enfin, le recensement aide les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle.

Cette année 2014, le **recensement** se déroulera du **16 janvier au 15 février**.

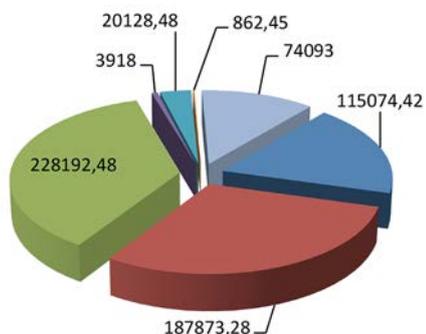
Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle. Tenu au secret professionnel, il vous remettra les questionnaires à remplir. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

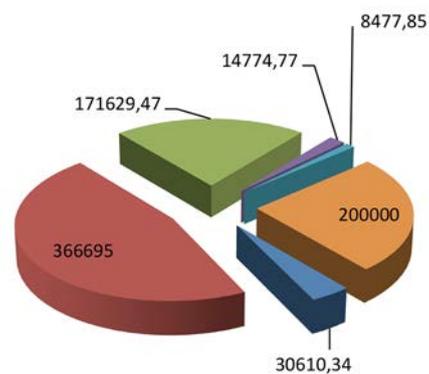
Dépenses d'exploitation

- Charges générales
- dépenses de personnel
- charges de gestion courantes
- subventions associations
- intérêts de la dette
- charges exceptionnelles
- Péréquation rect fiscales



Recettes d'exploitation

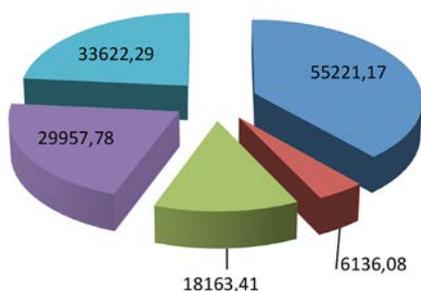
- Produits d'exploitation
- Fiscalité locale
- Dotations
- Produits divers de gestion courantes
- produits exceptionnels
- Excédent reversé service des Eaux



Résultat d'exploitation : 165.309,85 euros

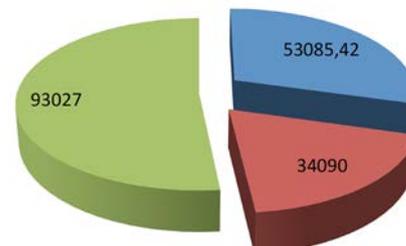
Dépenses d'investissement

- capital dette
- Frais d'étude+logiciels
- travaux divers
- réseaux et voirie



Recettes d'investissement

- Dotations (FCTVA + TLE)
- Subventions
- Affectation du résultat



Résultat d'investissement : 33.837,16 euros

Investissements divers les plus marquants

» Acquisition d'une épareuse.....	18 787 €
» 3ème tableau interactif.....	3 605 €
» Trottoir de la rue de Chartres.....	14 240 €
» Restructuration du chemin de la Ferme (en régie).....	4 042 €
» Finalisation de l'aménagement de sécurité.....	15 718 €
» Solde de l'installation de caméras vidéo-protection.....	6 737 €

Le Plan Local d'Urbanisme

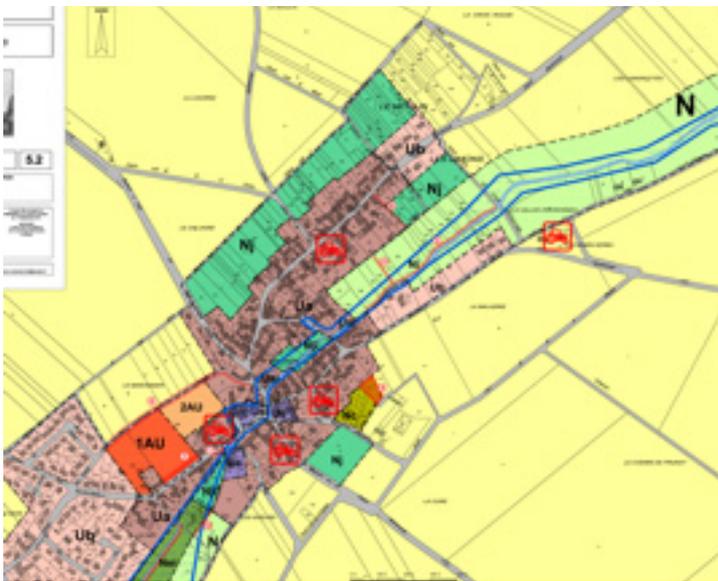
Le Plan d'occupation des sols de la commune d'Écrosnes a été approuvé le 12 octobre 1988. Il a été modifié le 3 mars 2000. Une modification simplifiée du POS a été approuvée le 25 juin 2010.

Par délibération du 5 décembre 2008, le conseil municipal a décidé la révision du Plan d'Occupation des Sols et l'élaboration d'un PLU, conformément au dispositif ouvert par la loi SRU.

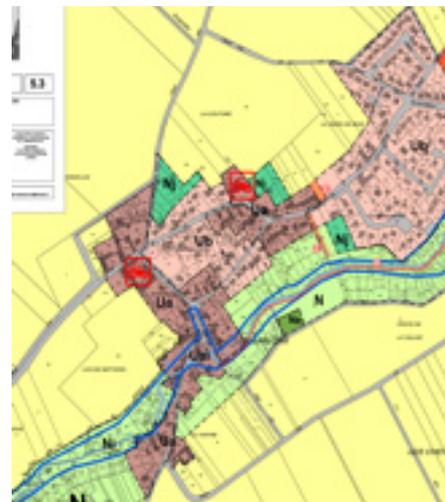
Le P.L.U. précise les conditions de la transformation à venir d'un territoire. C'est donc un outil de planification mais c'est aussi un document d'urbanisme réglemen-

taire de droit commun qui régit notamment les possibilités de construction et d'usage des sols. En réalisant son Plan Local d'Urbanisme, la commune d'Écrosnes s'engage dans la formulation d'un véritable projet devant servir de support à un aménagement durable de son territoire.

L'enquête publique concernant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme s'est déroulée du 26 août au 27 septembre 2013. Suite au rapport favorable du commissaire enquêteur, notre projet de PLU a été approuvé par le conseil municipal le 17 décembre dernier. Peu de personnes se sont déplacées, aucune n'a reçu de suite favorable, les pièces du dossier sont consultables en mairie.



Plans d'occupation des sols de la commune d'Écrosnes.



Travaux d'étude pour la déviation de Gallardon

Arrêté du 2 janvier 2014 de Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir.

Article 1^{er} - M. le Président du Conseil Général, et les agents placés sous ses ordres, ainsi que les entreprises travaillant pour son compte, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées sises sur le territoire des communes de GALLARDON, BAILLEAU-ARMENONVILLE, GAS, ECROSNES, BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, YMERAY, CHAMPSERU, LE-GUE-DE-LONGROI, LEVAINVILLE, OINVILLE-SOUS-AUNEAU et AUNEAU.

À cet effet, et après avoir pris contact avec les Maires des communes concernées, toute personne mandatée pourra pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes et non closes (sauf à l'intérieur des maisons d'habitation) et dans les zones boisées, y planter des balises, y établir des jalons, piquets et repères, y pratiquer des sondages.

Article 2 - Chacun des techniciens et agents chargés des études et travaux sera muni d'une ampliation du présent arrêté qu'il sera tenu de présenter à toute réquisition.

Les vœux - 12 janvier

Comme chaque année, nous avons célébré la nouvelle année. Cette cérémonie avait un petit côté particulier car nous fêtons le départ en retraite de Jean-Paul MOREAU qui a œuvré aux services techniques de la commune pendant de nombreuses années. Il a été remplacé dans son poste par Michel SOQUET, embauché par mutation d'une commune des Yvelines.



Nous lui souhaitons une bonne retraite !

Jazz - 15 mars



Donné par le **Big Band** de **Chartres**
Au programme des standards jazz swing, jazz latin, interprétés par les musiciens du CRD de Chartres sous la direction de Jean-Jacques RUHLMANN.



Théâtre - 23 mars

Les Syl's de l'association Bienvenue nous ont présenté une comédie en 3 actes de Clément Michel, « **Le Carton** ». Nous avons passé une soirée agréable devant une comédie loufoque.

Toute la journée, Antoine assiste au défilé de ses amis, venus l'aider. Une véritable valse dont il devient le centre. Comme on débarrasse ses affaires, on va débarrasser ses états d'âme... Un déménagement qui n'était pas prévu.



Le repas de aînés - 7 avril



Théâtre - 1er juin

La compagnie de la Bobine nous a présenté « **CAIRN** » Une pièce d'Enzo Cormann
Une charmante soirée où le héros des ouvriers tient tête aux méchants patrons, pour sauver des milliers d'emplois.

La belle Jade, fille du patron, deviendra son alliée...



Tour d'Eure et Loir Cycliste - 8 juin

En boucle sur Gallardon, nous avons eu le plaisir d'accueillir le tour d'Eure-et Loir Es-



poirs. Après avoir négocié la descente et le virage de la rue du Moulin-à-vent, il faut grimper la rue du Creuset.



Ça s'est passé à Écrosnes en 2013

Spectacle Francophonie - 8 juin



Dans le cadre des Scènes euréliennes - spectacle offert par le Conseil Général - Alain LETOURNEUR nous a interprété des chansons puisées dans le répertoire d'auteurs francophones.

DAN
SE

Scènes
euréliennes
120 spectacles offerts par le Conseil général
près de chez vous

Présentation du 4L Trophy - 15 juin

Mathieu LANDAIS et Martin BELOUET ont participé à la 16ème édition du 4L TROPHY en février 2013 avec pour objectif d'acheminer des fournitures scolaires aux enfants marocains les plus démunis. La commune ayant modestement participé au «sponsoring», ils ont réalisé un DVD afin de nous présenter leur périple.



Départ à la retraite de Jacqueline

Au service de la commune depuis 1993 afin de mettre en place une garderie périscolaire gérée par une association, Jacqueline a ensuite intégré l'équipe des employés communaux.

Elle a donc partagé son emploi entre cantine, garderie et aide dans la classe des plus jeunes en Grande Section afin de soulager l'enseignante qui s'occupait d'une trentaine d'enfants. Elle a appris à lire à bon nombre d'entre eux.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que nous lui avons souhaité une heureuse retraite.



14 juillet

C'est toujours dans une ambiance chaleureuse, que se déroule notre repas célébrant la Fête Nationale.



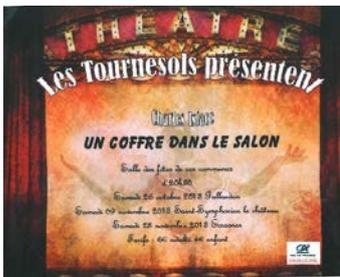
Cinéma - 14 septembre



... à 17h, « Le monde de Narnia » a émerveillé les spectateurs, jeunes et moins jeunes.

à 20h30, émotion et rires avec la projection du célèbre film « Intouchables ».

Théâtre - 23 novembre



La compagnie des Tournesols nous a présenté une comédie de Charles Istace

« Un coffre dans le salon »

Spectacle divertissant entre Albert Dardenne, directeur d'abattoir qui héberge, bien malgré lui, sa belle-mère, militante de la Ligue de protection des animaux.

Nous avons passé une très agréable soirée.



L'animation jeunesse

Les jeunes de 11 à 17 ans sont accueillis par la communauté de communes dans la période des vacances scolaires. Lors des dernières vacances de la Toussaint, ils ont entrepris de repeindre l'Abribus afin de cacher tous les graffitis qui n'étaient pas du plus bel effet.

Le résultat est surprenant et embellit cet espace qui leur est dédié.



Face avant de l'abribus.



Arrière et côté gauche



Côté droit et arrière



Côté gauche

Le centre de loisirs «Les Farfadets»

La communauté de communes du Val de Voise a créé un accueil de loisirs multi-sites sur son territoire :

- » Accueil de loisirs maternel «les Petits Loups» à Gallardon
- » Accueil de loisirs maternel et élémentaire «Les P'tits Gibus» à Bailleau-Armenonville
- » Accueil de loisirs maternel à Bleury-St-Symphorien
- » Accueil de loisirs élémentaire «Les Farfadets» à Ecrosnes
- » Accueil de loisirs élémentaire «Les Grands Loups» à Gallardon

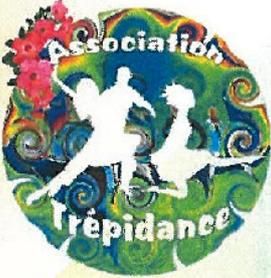
Vous pouvez donc inscrire votre enfant dans l'un ou l'autre de ces centres.

Ces centres fonctionnent de 7H30 à 19H00 le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Le centre «Les Farfadets» d'Ecrosnes a une capacité d'accueil de 24 enfants, mais malheureusement le taux de remplissage de la dernière année scolaire n'était que de 49,86 %.

La CAF ne finançant que si ce taux est de 60 %, la communauté de communes a été dans l'obligation d'organiser des regroupements pendant les vacances scolaires afin de minimiser les coûts et de ne pas trop augmenter la participation des familles.





Association Trépidance

Pour sa deuxième année consécutive, l'association Trépidance propose deux cours tous niveaux, adultes et enfants à partir de 8ans :

Tous les lundis :

Claquettes : 19h - 20h

Danses Irlandaises : 20h - 21h

D'autre part, cette année l'association Trépidance propose un **stage de claquettes** pour enfant de 4 à 7 ans le 2 février 2014 de 10h à 11h.

Ce cours pour garçon et fille, va permettre aux plus petits d'apprendre à bouger leurs corps en rythme sur la musique, prendre conscience de l'espace, et de travailler la coordination pieds et mains. L'apprentissage se fera par le jeu.

Nous espérons pouvoir ouvrir un créneau hebdomadaire enfants dès septembre 2014.



Renseignement : 06.09.63.83.05 - trepidance@laposte.net
Site internet : www.trepidance.wifeo.com

Association Temps Danse

TEMPS DANSE a ouvert ses portes en septembre 2007 dans la région de Gallardon grâce à la municipalité d'Ecrosnes qui accueille l'école tout au long de l'année. Ces cours de danse MODERN'JAZZ sont destinés aussi bien aux enfants qu'aux adolescents et adultes. Afin de préserver un enseignement de qualité, le nombre de participants par cours est limité.

EVEIL ET INITIATION

Les cours d'éveil et d'initiation sont destinés aux enfants de 4 à 7 ans. Ce n'est pas un cours « technique » où le corps subit un travail contraignant comme des étirements ou un renforcement musculaire. C'est un cours où les enfants vont apprendre à connaître leur corps, ainsi que toutes les possibilités que lui offre celui-ci.

MERCREDI

15h30/16h30Initiation 6-7 ans
16h30/17h15Eveil 4-5 ans

MODERN'JAZZ

Ces cours sont destinés aux enfants à partir de 8 ans, aux adolescents et aux adultes.

MARDI

17h30/18h3011-12 ans
13h30/14h309-10 ans

MERCREDI

18h30/19h3013-14 ans
14h30/15h307-8 ans

Sandrine: 06 25 61 24 79 - tempsdanse.ecole@free.fr - 44 Grande Rue Montlouet 28320 Gallardon

Cette année, vous devrez vous rendre aux urnes 2 fois.
Voter est un droit et surtout un devoir de citoyen.



Élections municipales 2014

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte. Vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

- » Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- » Déclaration de candidature obligatoire
- » Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Nouveau



Élections européennes le 25 mai

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union européenne. Elle est politiquement indépendante et promeut l'intérêt général de l'Union. Dans le cadre des grandes orientations fixées par le Conseil européen, elle prépare et met en oeuvre les décisions du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen. La Commission européenne assume quatre fonctions principales : législative, exécutive, contrôle de l'application du droit communautaire et représentation.

(Texte extrait du site <http://www.touteurope.eu/>)



Cette année, la nature est à l'honneur : faune, flore et ruisseau d'Ocre nous racontent...
Ouvrons grand les yeux... et aussi les oreilles !

Mésanges de nos campagnes

Parmi les nombreux animaux que l'on peut rencontrer sur le territoire de notre commune, savez-vous qu'il existe 6 espèces de mésanges ?



la Bleue



la Charbonnière



la Huppée



la Longue Queue



la Nonnette



la Noire

Des oiseaux de toutes les couleurs



Chardonneret



Rouge-gorge



Pic épeiche



Gobemouche



« C'est à quel sujet ? » dit le Verdier



Pinson des arbres



Véritable acrobate, la Sittelle Torche-pot est capable de parcourir les troncs d'arbres, même la tête en bas..



Plus discrète, la Tourterelle des bois.

De bonnes mères



Hirondelles



Merle couvant

Votre papillon préféré ?



Azuré



Flambé



Machaon



Citron

La flore est également très riche à Écrosnes...

10 variétés d'orchidées !



Epipactis



Orchis mâle



Listère ovale



Orchis pourpre



Platanthère verdâtre



Ophrys abeille



Céphalanthère



Orchis bouc



Ophrys mouche



Ophrys frelon



Le « Cabaret des oiseaux »

Cette plante, la Cardère aujourd'hui sauvage, était cultivée au XIX^e siècle. Ses capitules secs étaient enfilés sur des supports et utilisés pour carder les draps de laine et le feutre servant à confectionner manteaux, uniformes et tapis de billard. Soudées par paires et opposées, les feuilles forment de petites coupes qui retiennent l'eau quand il pleut, d'où le nom de « Cabaret des oiseaux ».



La dame d'onze heures

Ses fleurs s'ouvrent au plein soleil et se ferment le soir, d'où ce joli nom !



La nèfle, fruit oublié

Appelé aussi « cul de chien » ou « cul de singe », ce fruit a la particularité de se consommer après blêtiement.

Vallée de l'Ocre : bientôt un chemin de randonnée ?

Sur la couverture de ce bulletin, ce ruban vert qui serpente au milieu des plaines dorées, ce n'est pas la vallée du Nil, mais celle de l'Ocre...

Ce ruisseau de 8,1 km a pour affluent le ruisseau Malassis et se jette dans la Voise à Gallardon. Sous son lit, une nappe alluviale dont témoignent quelques puits dans les jardins de notre village.

Sa source la plus haute est située à Haute Maison près d'Orphin dans les Yvelines.

Parmi les hypothèses sur l'origine du nom Ocre, la plus plausible serait la couleur du ruisseau après le rouissage des tiges de chanvre. Cette opération consistait à les faire tremper pendant plusieurs semaines afin de détruire la matière gommeuse qui unit les fibres de la plante entre elles.

Autrefois, des bateaux à fond plat remontaient l'Ocre jusqu'aux carrières de Germonval pour y charrier des pierres devant servir à la construction de l'aqueduc de Maintenon.

Un projet de chemin de randonnée est actuellement en cours d'étude. Il relierait Gallardon à Orphin, via Écrosnes le long de la vallée de l'Ocre et ferait la jonction avec les chemins des vallées de la Voise et de la Drouette. Le tracé a déjà été présenté au Conseil général avant d'être inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et validé par le Comité départemental de randonnée pédestre puis par le Comité départemental du tourisme. Après balisage, signalétique et communication, espérons qu'il sera « prêt-à-marcher » courant 2014 !

*Toutes les photos de la couverture et de cet article ont été réalisées par **Michel Guédon**, un Écrosnien passionné que nous remercions très chaleureusement pour son aide précieuse.*

Société de Pêche d'Écrosnes - Mare de Giroudet



Comme chaque début d'année la société de pêche a mis 60 kg de poissons (gardons) au mois de février et 40 kg de truites la veille de l'ouverture. Après un hiver pluvieux, la mare de Giroudet était bien remplie au mois de mars pour l'ouverture et malgré la pluie une vingtaine de pêcheurs dont beaucoup de jeunes de la commune étaient présents autour de la mare. De nombreux pêcheurs étaient au rendez-vous pour notre concours du mois de juin.

L'ouverture de la saison 2014 est prévue début mars et le concours au mois de juin. Les cartes de pêche sont vendues au Bar/Tabac/Loto Le Marly à Gallardon.

Nous vous attendons encore plus nombreux autour de l'eau pour cette nouvelle saison.

Nous souhaitons à tous une très bonne année 2014

Association des propriétaires, locataires et chasseurs d'Écrosnes

Cette année, notre association compte 25 participants. Notre bureau se compose de 4 membres et une secrétaire-trésorière.

Nous avons organisé 2 battues aux chevreuils et à ce jour 2 chevreuils ont été abattus. Deux battues sont encore inscrites au calendrier. La dernière est prévue le 9 Février 2014 et sera suivie de notre repas annuel, au menu une POULE AU POT.

Afin de sauvegarder les diverses espèces de gibiers, le nombre de pièces tuées est réglementé.

Notre assemblée générale se déroulera le dimanche 6 AVRIL 2014.

Sur notre commune, la chasse s'effectue dans un bon esprit et dans le respect d'autrui, sachant que chaque chasseur est responsable de ses actes, nous nous efforçons de faire respecter le règlement remis à chacun en début de saison.

Vous remerciant de votre collaboration et de votre compréhension, afin que la chasse soit maintenue dans notre commune dans les meilleures conditions.

Toute l'équipe vous souhaite à tous une très bonne année 2014.



Association KADÆENZA (concerts et animations musicales)

Depuis 2004, l'association Kadæenza fait découvrir et revivre la musique ancienne, en proposant des animations, stages, concerts et spectacles variés et originaux, mêlant textes, musiques, danses, présentation des œuvres et instruments, dans un contexte convivial et chaleureux.

En 2013, l'association Kadaenza :



- A donné son conte musical « L'étrange voyage de Danican » au printemps 2013 à Montrouge et à la fin de l'année scolaire aux élèves de l'école primaire d'Ecosnes.
- A organisé son troisième stage *Florilège baroque* « Vous chantiez..., et bien dansez maintenant ! » avec le soutien du Conseil Général, les 12, 25 et 26 janvier 2013. Les élèves danseurs, chanteurs et musiciens, issus de différents conservatoires d'Eure-et-Loir, ont pu s'initier, travailler, approfondir le style baroque pendant trois jours, et donner un spectacle au Salon Marceau à Chartres.
- A initié les élèves de deux classes de Champhol (28) aux danses Renaissance. Deux très beaux spectacles donnés en collaboration avec les élèves du Conservatoire de Chartres ont clôturé ce travail, les 4 et 7 juin à Champhol et dans le cloître des Cordeliers à Chartres.
- A mené un projet de découverte de la musique auprès des classes de MS/GS de l'école maternelle de Pont-sous-Gallardon. Les élèves ont découvert les différentes familles d'instruments, les éléments de la musique (rythme, mélodie, timbre...) et ont présenté leur travail au cours d'un spectacle donné le 24 juin.
- A mené un travail, en collaboration avec le SESSAD, auprès d'enfants atteints de trisomie-21, leur permettant de découvrir et toucher les instruments.
- Est intervenue en milieu scolaire à Montrouge, faisant découvrir les instruments (flûtes, harpe, percussions, cornemuses...) et la musique médiévale en les resituant dans leur contexte historique et iconographique.
- S'est produit, en collaboration avec le service archéologique de Chartres, toute la journée de la St Fiacre à Chartres, faisant découvrir aux spectateurs fabliaux, contes, légendes et musiques de l'époque médiévale.

En 2014, l'association Kadaenza :



- Donnera son conte musical dans des écoles, médiathèques, théâtres, hôpitaux...
- Travaillera sur la diffusion de ses productions (film du conte, plaquettes de présentation...)
- Débutera une collaboration avec les collèges.
- Continuera sa collaboration avec le service archéologique de Chartres.
- Organisera des concerts de musique ancienne...



Associaton Kadæenza, M^{me} Veyrac, 11 rue de Chartres Ecrignolles.

☎ 02-37-31-54-58.

contact@kadaenza.fr



L'A.F.C.E. est une association à but non lucratif, dont les membres du bureau gèrent bénévolement l'accueil périscolaire et l'aide aux devoirs permettant aux parents d'enfants scolarisés d'aller travailler en toute sérénité.

L'A.F.C.E., c'est aussi l'organisation d'activités manuelles telles que *l'atelier des p'tits artistes* qui a lieu le samedi matin une fois par mois, et des manifestations organisées pour les enfants, les ados et toute la famille.

Cette année, 65 familles ont adhéré à l'association et ont pu participer aux diverses manifestations telles-que :

- **la soirée ado** où les jeunes ont pu danser sur des rythmes endiablés,
- **la chasse aux « jeux » de Pâques** (déchiffrage de rébus, loto de Pâques à reconstituer...) et sa distribution de chocolats,
- **la sortie à la cité médiévale de Provins**, avec sa visite en petit train, sa démonstration de vol de rapaces, et son spectacle de chevaliers,
- **le défilé d'Halloween** avec la distribution de bonbons et la projection du film d'animation « Monster House »,
- et pour clôturer l'année, **l'arbre de Noël** durant lequel le groupe *Mambo Swing Tagada* a fait danser petits et grands, avant le goûter de Noël et la distribution des cadeaux aux enfants d'Ecrosnes.



Les activités prévues en 2014 seront déterminées à l'issue de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le **31 janvier 2014** à 21h à la petite salle polyvalente.

Alors si vous avez envie de vous investir et de nous apporter de nouvelles idées n'hésitez pas à venir nous y retrouver, l'association a besoin chaque année de nouveaux bénévoles.



Contacts :

Tel : 06.13.29.75.59
afce.ecrosnes@gmail.com
www.afce-ecrosnes.com



L'association Equi-Nath, créée le 28 juillet 2011 pour soutenir la structure équestre de Nathalie Proutheau « le poney club de l'élevage de l'Airable », a pour but de promouvoir le cheval à travers différentes disciplines équestres, de favoriser l'esprit sportif et cavalier de ses membres ainsi que de participer à l'organisation de manifestations et concours avec l'aide des bénévoles.

Sur la saison 2012/2013, trois concours en interne ont pu avoir lieu sur le site des écuries de Giroudet, bénéficiant ainsi de belles infrastructures : grand manège couvert, carrière d'obstacles et de dressage, dans un environnement calme et privilégié.

La saison 2013/2014 s'organise, avec d'ores et déjà une « galette des rois », offerte aux adhérents, le 25 janvier 2014 qui permettra aux cavaliers et aux familles de mieux connaître l'association et les missions qu'elle s'est données.

Trois prochains concours en interne sont prévus le :

- dimanche 30 mars 2014 : Concours de Dressage
- dimanche 18 mai 2014 : CSO (concours de saut d'obstacles)
- samedi 14 juin 2014 : Equifun

Nathalie Proutheau, monitrice diplômée, enseigne une équitation sur chevaux et poneys à partir de 5 ans et propose tout au long de l'année, des cours, des stages pendant les vacances scolaires, des sorties en compétition le week-end et des promenades en extérieur.

Venez la rencontrer aux écuries de Giroudet, découvrez ses cours et sa pédagogie ou prenez contact avec elle au 06 16 67 45 24 pour plus d'informations.



Les associations



A.A.M.D.G.E.

Association des Assistantes Maternelles
De Gallardon et ses Environs

CREEE EN 1999

Cette association a pour but de rassembler un grand nombre de professionnelles qui se rejoignent pour les mêmes objectifs :

Le bonheur de vos bouts de chou tout au long de leurs premiers pas dans la vie ...



Leur faire découvrir la vie en collectivité au travers d'activités le vendredi matin, et d'apprendre le partage.

l'amitié, les joies d'être plusieurs dans une grande salle aux airs de cours de récréation



Une grande fête de Noël, où le Père Noël se déplace avec sa hotte bien remplie



Nous sommes présentes le 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h à la salle de Montlouet, (sauf pendant les vacances scolaires) pour vous aider dans la recherche de votre assistante maternelle idéale, et dans vos démarches administratives.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre aux :

☎ : 07.81.89.09.87 (Association)

Courriel : aamdge@gmail.com

Site Internet : www.aamdge.wifeo.com



Chers habitants d'Écrosnes,

Toute l'école a le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Cette année ce sont 56 élèves qui usent leurs fonds de culottes sur les chaises confortables de nos 3 classes.

- » En CP, Mr VEYRAC s'occupe de 14 élèves,
- » En CE1 Mme TERRIER a 23 élèves à sa charge,
- » En CE2-CM1-CM2 Mr NIVOIX dirige 19 élèves.

Notre école participe à plusieurs manifestations comme « École et cinéma », la Piscine, des sorties, un tournoi d'échecs. Nous travaillerons également avec différents partenaires comme l'UFSBD, la prévention routière, le Collège de Gallardon...

Afin de rester dynamiques, nous organisons également des manifestations et des actions qui nous serviront à finaliser nos différentes sorties et projets.

Ces actions nous amèneront à vous rencontrer dans la vente de calendriers, vente de chocolats de Pâques, tombola, loto, kermesse...

Pour sensibiliser nos élèves au recyclage, nous organisons également une collecte de cartouches d'imprimantes (encre, laser, toner), aussi pouvez-vous dès maintenant les déposer dans les locaux de l'école.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Michel NIVOIX

École de la Vallée de l'Ocre
1, rue de la Cure - 28320 Ecrosnes / Tel:02.37.31.58.42



Le service de télé-assistance

Il a pour objet de relier en permanence la personne âgée ou handicapée qui en a fait la demande à un service d'urgence qui lui permet de recevoir de l'aide à tout moment.

Quels sont les avantages ?

Ce service, appelé aussi « télé-alarme » ou « télé-sécurité », permet aux personnes âgées vivant seules d'alerter, par simple pression sur un bouton, une centrale d'écoute. Le boîtier muni d'un bouton est couplé au téléphone, mais il peut être commandé à distance, à partir d'un petit appareil porté au cou ou au poignet.

Lorsque l'alarme a été déclenchée, la centrale d'écoute identifie la personne, et lui téléphone pour lui demander ce qu'elle désire : simple conseil ou appel de la famille, d'un médecin ou de secours. Si la personne ne répond pas, les secours d'urgence sont immédiatement appelés.

Actuellement, ce système a été mis en place pour 4 bénéficiaires.

Le conseil municipal ayant décidé de participer financièrement, le service coûte 12 euros par mois par abonné.

Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de mairie

Association du centre de soins du Prieuré Saint-Thomas

Soins infirmiers à domicile et à la permanence du Centre de soins



De par son activité de proximité, le Centre de soins s'intègre dans le paysage sanitaire et social du territoire qui lui est dévolu. Il assure des missions de service public en fonction des besoins de la population appréciés par le Schéma Régional d'Organisation des Soins.

Ses missions doivent être remplies en garantissant :

- » L'égal accès à des soins de qualité,
- » La permanence de l'accueil et de la prise en charge ou l'orientation vers un autre établissement ou une autre institution.

L'accès aux soins de premiers recours ainsi que la prise en charge continue des malades sont définis dans le respect et les exigences de proximité, qui s'apprécient en termes de distance et de temps de parcours, de qualité et de sécurité.

Son exercice repose sur une prise en charge globale avec une dimension sociale des patients ; fruit d'une culture commune tissée par l'histoire des Centres de soins et partagée par le personnel et l'association gestionnaire constituée de bénévoles et/ou de militants soucieux d'une approche globale de la santé.

L'équipe est constituée de 7 infirmières, d'une infirmière coordinatrice et d'une secrétaire-comptable.

ASSOCIATION du CENTRE de SOINS du PRIEURÉ SAINT-THOMAS

64 rue du Prieuré St-Thomas 28230-EPERNON

Tél : 02.37.83.71.00

Fax : 02.37.83.49.71

E-mail : ASSOC2@wanadoo.fr

Permanences au Centre de Soins

Lundi au vendredi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 18 h 30 à 19 h

Samedi de 11 h 30 à 12 h 30

Dimanche et jours fériés sur rendez-vous



COMITE DE JUMELAGE DU CANTON DE MAINTENON

Présidente : Marie-Claire Thomain tél. : 02 37 28 94 09
Adresse mail du Comité : maintenon.jumelage@orange.fr

Le jumelage cantonal franco-allemand existe depuis 1967 : le canton de Maintenon et ses 19 communes est jumelé avec le « Landkreis » d'Amberg-Sulzbach, en Bavière. En octobre 2012, c'était donc le 45ième anniversaire du jumelage : les manifestations d'anniversaire ont eu lieu les 13 et 14 octobre 2012, en présence d'une importante délégation de 52 Allemands, élus bavarois et sympathisants, emmenés par le Landrat de l'Etat de Bavière, Richard Reisinger.

Les échanges de l'année 2013 témoignent de la vie du jumelage franco-allemand :

- » En mars, un groupe de 20 élèves germanophones du collège d'Epéron, première et seconde langue, et leur professeur d'allemand ont séjourné à Amberg. Ils ont visité les villes d'Amberg et de Nuremberg. Courant mai en retour, un groupe de jeunes Allemands du lycée Max Reger d'Amberg a séjourné à Epéron, visité la région et la ville de Chartres. Une journée découverte à Paris était également au programme.
- » En août, c'est l'orchestre des « Dragons de Noailles » de Maintenon qui recevait l'orchestre de la Knabenkapelle de Auerbach, formation essentiellement composée d'adolescents, en visite en France. Ils ont donné un concert à Chartres et une représentation commune des deux formations a eu lieu dans la salle de Maintenon-Pierres.

L'assemblée générale du Comité de jumelage aura lieu le samedi 18 janvier 2014 à la salle polyvalente de Saint-Piat. Le Comité édite désormais une feuille semestrielle d'information à destination de ses adhérents : « Jumelage Infos ». Cette feuille est également en ligne sur le site internet de certaines communes et disponible dans les mairies. Un site internet du Comité de jumelage est également consultable à l'adresse suivante : maintenon.jumelage.monsite-orange.fr

Les projets pour 2014

Un nouvel échange scolaire est en préparation en début d'année au Collège d'Epéron et un groupe allemand de grands élèves de français de Sulzbach-Rosenberg se prépare à visiter notre région en mai. Les « Amis d'Illschwang » de Saint-Piat recevront leurs homologues d'Illschwang en mai/juin.



Amberg 2013 = Les collégiens d'Epéron sont accueillis à Amberg par le Landrat Richard Reisinger en mars.



Les lycéens allemands aux Pressoirs d'Epéron en mai 2013



L'orchestre de la Knabenkapelle de Auerbach en concert à Maintenon-Pierres en août

Le Syndicat de la Basse Voise est chargé de l'entretien des cours d'eau et de la gestion des ouvrages sur la partie aval de la Voise, le canal Louis XIV, la Rémarde, le ruisseau d'Ocre, le ruisseau et l'étang de Gas.

Cette année, une attention particulière a été portée sur la gestion des espèces invasives. Ainsi c'est plus de 150 ragondins et rats musqués qui ont été capturés et les massifs de Renoué du Japon se développant sur les berges ont été broyés 3 à 4 fois durant la saison estivale.

Comme chaque année, l'entretien courant a consisté à réaliser différentes opérations telles que le débroussaillage des berges, l'élagage, le retrait d'encombres et à faucarder une partie du canal ainsi que l'étang de Gas.

Un PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien) est en cours d'élaboration sur le bassin de la Voise. En 2014, un bureau d'étude va être désigné et devra réaliser un état des lieux complet puis proposer toute une série de mesures et de travaux à réaliser sur les 5 prochaines années afin que la Voise atteigne un « bon état global ». Une des premières actions sera la restauration de la continuité écologique au niveau de l'ouvrage du Moulin des Grès (communes de Houx-Yermenonville). La continuité écologique se traduisant par une libre circulation des poissons et des sédiments au sein de la rivière.

2013 est la dernière année d'existence du Syndicat de la Basse Voise en tant que tel. En effet à partir du 1^{er} janvier 2014 celui-ci fusionne avec le Syndicat de la Haute Voise pour ne former qu'un seul Syndicat de la Voise. Cette fusion va permettre une gestion plus cohérente de la rivière à partir de sa source (située sur la commune de Voise) jusqu'à sa confluence avec l'Eure (située sur la commune de Maintenon).



2. les pelles du Moulin des Grès sur la Voise à Houx



1. Illustration: Faucardage sur l'étang de Gas



3. la Voise non canalisée près de la confluence à Maintenon



4. la renouée du Japon : une plante envahissante



5. une des sources de la Voise à Voise



6. le ragondin : un animal nuisible pour les berges



impasse de la tour . Gallardon 28320
t : 02.37.31.11.11 . mail : sigallardon@free.fr . site : sigallardon.com

Le Syndicat d'Initiative de Gallardon Montlouet et des communes environnantes
Champseru , Bailleau Armenonville , Ecrosnes , Bleury Saint Symphorien , Ymeray
poursuit toujours le même objectif :

Promouvoir . Accueillir . Informer . Animer

Le S.I. travaille pour cela avec les instances du tourisme en Eure et Loir
mais surtout il s'efforce de répondre aux souhaits et besoins des habitants de la
Communauté de Communes et de tous les visiteurs . Et pour cela il propose :

- **une ouverture du local , situé impasse de la tour, d'Avril à fin Octobre
les samedis , dimanches et jours fériés de 15 à 18 h..
- **une ouverture sur demande du local ou de l'église de Gallardon .
- **des visites organisées pour les groupes à travers la ville et ses monuments.

Pour l'année 2014 , il envisage divers événements :

- ** le dimanche 15 juin , une visite de la ville de Gallardon , après la finition de l'accès à
la tour et la mise en place des panneaux historiques , prévue par la municipalité .
Cette visite sera suivie d'un pique-nique .
- ** le 13 avril , pour tous les enfants de la Communauté de Commune une visite de la
ville avec distribution d'œufs et le 31 octobre avec déguisements pour leur faire prendre
conscience de l'Histoire de leur lieu de vie .
- ** le dimanche 11 mai , le traditionnel Troc et Puces en centre ville de Gallardon .
- ** à des dates à préciser, deux visites d'usines en fonctionnement sur Gallardon et sur
Pont sur Gallardon .
- ** le 27et 28 septembre , une exposition sur le thème de l'eau sous tous ses aspects avec
diverses animations.
- ** à une date à préciser , une sortie d'une journée avec visite d'un monument historique

Le Syndicat tient à votre disposition au local :

- **une documentation par thème et par lieu sur ce qui est intéressant dans un rayon de
20 kilomètres (monuments , jardin et parc , loisirs...)
- **une documentation sur tous les événements ponctuels , expositions , salons , concerts ..
**les différentes possibilités d'hébergement dans les environs proches ..
**des trajets de promenades (à pied ou en vélos) dans les environs , les sports...

- * Le Syndicat souhaite mettre en valeur les éléments positifs des Communes autres que
Gallardon et , pour cela , il désire connaitre et faire connaitre les attraits connus ou
inconnus à ce jour , notamment d'Ecrosnes , et les diffuser auprès de tous .
- * Le Syndicat pense par exemple qu'il peut y avoir des visites à organiser , entre autres ,
de l'église et que la mise en place de chemins de randonnées entre Gallardon et Orphin
par exemple serait d'un grand intérêt pour les habitants de la vallée et les visiteurs .
- * Pour cela , le S.I. attend vos propositions et éventuellement votre disponibilité , même
en temps très limité , pour les concrétiser avec les bénévoles déjà en charge au S.I. et
faire ainsi vivre et connaitre notre région . Le Site du Syndicat est bien sûr à votre
disposition pour diffusion de toutes vos activités .

Pour le S.I. André Lengrand tel 02.37.31.06.13 mail : andrelegrand@orange.fr

LETTRE D'INFOS N°1



DÉCEMBRE 2013

EDITO

Le Conseil général s'est investi dès 2010 sur la voie du Très Haut Débit. Son volontarisme lui permet aujourd'hui d'être le premier département de la Région Centre à être doté des moyens pour engager les déploiements.

Sous l'impulsion de son Président Albéric de MONTGOLFIER, il a souhaité que cet investissement prioritaire de 135 M€ soit piloté en concertation avec les EPCI.

D'où la création du syndicat mixte ouvert EURE-ET-LOIR NUMERIQUE constitué à part égale avec le Conseil général et les 27 EPCI concernés par l'initiative publique.

La Région Centre qui a accompagné nos travaux de 2010 à 2012 est membre du SMO.

A ce jour, le SMO dispose des financements, et a conventionné pour la période 2013-2022 avec tous les EPCI.

Doté d'un marché conception réalisation avec AXIONE Bouygues Energie Service, attribué le 23 septembre 2013, ce sont 33 M€ qui seront investis dès 2014 (budget 2013 et 2014).

Les bons de commandes des travaux prévus en 2013 sont signés.

Si les EPCI sont pleinement associés dans EURE-ET-LOIR NUMERIQUE les travaux seront effectués sur les territoires communaux.

L'équipe d'Eure-et-Loir Numérique se doit d'entretenir des relations opérationnelles avec les Maires des communes impactées.

Les Maires des 330 communes du périmètre de l'action du SMO doivent être informés des conditions de cet investissement d'avenir, majeur pour l'attractivité et la compétitivité de notre département. C'est le but poursuivi par la publication de cette Lettre adressée à tous les Maires.

Le Président d'Eure-et-Loir Numérique Jacques LEMARE

CONNEXION

Du Très Haut Débit sinon rien !

Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises en Eure-et-Loir, renforcer l'attractivité du territoire, désenclaver les zones rurales, telles sont les priorités qui ont conduit à la concrétisation d'un aménagement numérique de qualité dans notre département pour accéder au Très Haut Débit.

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), le Conseil général d'Eure-et-Loir et le Conseil régional du Centre ont créé le 12 octobre 2012, le **Syndicat Mixte Ouvert (SMO) EURE-ET-LOIR NUMERIQUE** : un outil commun de pilotage et de mise en œuvre de la politique d'aménagement numérique, au service des Euréliens.

Ce vaste chantier numérique qui s'étend sur 2013 à 2022, estimé à 135 millions d'euros, est financé grâce au Conseil général, au Conseil régional, à l'Etat et à l'UE et les 27 EPCI qui ont signé les conventions-cadres 2013-2022.

L'objectif est clairement exposé, à l'horizon 2022 le Très Haut Débit (THD) doit être accessible à tous les Euréliens ainsi : **73 % des foyers** avec une desserte fibre à l'abonné (FttH), **27 % des foyers**

avec une amélioration du niveau de service par la montée en débit sur l'ADSL (FttN), radio (BLR) ou satellitaire.

L'Eure-et-Loir précurseur

Le Conseil général d'Eure-et-Loir avait pris dès 2007 des initiatives en matière d'accès au Haut Débit (HD) pour l'avenir et le développement de son territoire avant d'affirmer son volontarisme en faveur du Très Haut Débit (THD).

Dès 2010, avec le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), l'Eure-et-Loir parle d'investissement public important pour assurer sa compétitivité et son attractivité notamment au regard de son voisin l'Île-de-France largement couvert par les investissements privés (39 % couverts dans le 28 contre 83 % dans le 78). Notre département figure parmi les 6 premiers à avoir reçu un accord de financement du Fonds national pour la Société Numérique (FSN, Etat - Plan France Très Haut Débit).

Albéric de Montgolfier, Président de la Communauté de communes de la Beauce d'Orgères, et Jacques Lemare, Président d'Eure-et-Loir Numérique, signent la convention-cadre, en présence de Gilles Crosnier, Maire d'Orgères-en-Beauce et Christian Carrière, Directeur du SMO.

EN 1 CLIC !

Service public

Selon un sondage BVA 2012, les ménages considèrent que l'accès aux services Haut et Très Haut Débit est un des services publics locaux prioritaires.

Coopération départementale avec les acteurs locaux

Pour mener à bien certaines opérations de montée en débit sur son territoire, le SMO a été amené à contractualiser avec la RÉG.I.E.S (opérateur d'infrastructures en Eure-et-Loir), pour louer un droit d'usage à long terme de leurs fibres optiques.

Glossaire

Plusieurs termes utilisés dans cette lettre d'infos relèvent du jargon numérique et deviennent complexes à la lecture.

Le glossaire de la brève est accessible en téléchargement en bas de la page www.eurelien.fr/tic



EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE

- Christian CARRIÈRE, directeur
- Servan PELTIER, responsable technique Ingénieur, interlocuteur privilégié des EPCI
- Cécile VENARD, responsable administratif et financier
- Séverine TERRIEN, assistante administrative

INNOVATION

Le Numérique à la conquête du territoire

Dès sa création, EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE a lancé des études d'ingénierie pour aboutir à un état des lieux numérique du Département. A l'issue de l'analyse de ces études, une concertation avec les EPCI a été effectuée afin d'arbitrer les périmètres et les plannings de déploiement des infrastructures Très Haut Débit sur le périmètre du SMO.

Les résultats de l'étude mettaient en exergue les points suivants :

- **98 % des foyers** du département sont éligibles à un service ADSL, mais,
- **55 % des foyers** sont éligibles à une offre ADSL supérieure ou égale à environ 10 Mbit/s, permettant la distribution d'un service TV haute définition,
- **Les 45 % de foyers** restant disposent d'une connexion ADSL inférieure à 10 Mbit/s.

A partir de ce constat, trois scénarios ont été proposés aux EPCI : la modélisation d'un réseau 100 % FtH (Fiber to the Home) sur l'ensemble du territoire de l'étude, la solution de montée en débit via ADSL (FttN) sur le réseau cuivre partout où le cadre réglementaire le permet, ou la desserte 100 % Boucle Locale Radio (BLR).

A partir de ces trois options, des recommandations sur la stratégie de déploiement Très Haut Débit (mixte technologique, échancier) étaient formulées aux élus du territoire.

La plupart ont opté pour une solution mixte entre les scénarios 1 et 2 avec la ferme volonté de combler le déficit en milieu plus rural. Un marché a été attribué par EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE le 23 septembre dernier au groupement Axione/Bouygues Energies et Services, pour la conception et la réalisation des infrastructures de communications électroniques haut et Très Haut Débit.

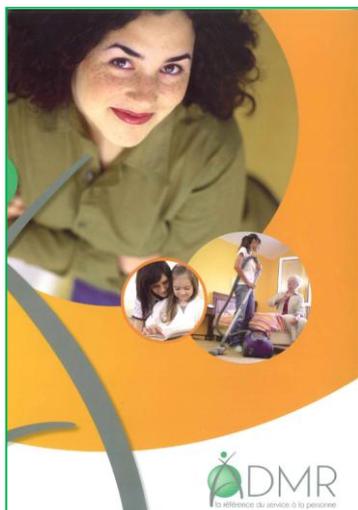
A ce jour, les 27 EPCI ont signé la convention cadre et s'engagent ainsi d'ici 2022, à s'inscrire dans un programme de travaux. La convention expose les phases de déploiement du Très Haut Débit en 2 périodes 2013-2016 et 2017-2022. La subvention de l'EPCI pour le SMO, maître d'ouvrage, sera de 20 % du coût de l'opération de leur territoire.

Prochaines étapes

Au fur et à mesure des projets de travaux, les EPCI vont maintenant être contactées par les services d'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE pour les autorisations de voiries. Il s'agit de définir le tracé de la voirie impactée et l'emplacement des ouvrages notamment des armoires techniques.



Servan Peltier, Responsable technique d'Eure-et-Loir Numérique, Jean-Pierre Gaboriau, Conseiller général du canton de Châteauneuf-en-Thymerais, Cécile Mozer, Directeur territorial d'Eure-et-Loir à ERDF, Jacques Lemare, Président d'Eure-et-Loir Numérique, et Christian Carrière, Directeur d'Eure-et-Loir Numérique.



L'ADMR a pour mission de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide et de soins à domicile, afin de **permettre aux personnes de vivre bien chez elles, dans le respect de leur autonomie et de leur choix en matière de soutien à domicile.**

L'ADMR offre des services à domicile à des publics différents, de la petite enfance aux personnes âgées, des malades aux handicapés, des familles aux personnes en situation d'exclusion, des personnes isolées en campagne à celles qui sont intégrées dans un tissu périurbain et urbain.

Quelle que soit la nature de l'aide souhaitée, tous les besoins sont évalués ; **des solutions sont proposées.**

L'association locale **ADMR de GALLARDON** propose ses services :

▪ **d'aide à domicile ;**

- Aide dans les actes essentiels de la vie : aide au lever, à la toilette, à la préparation et la prise des repas.
- Entretien du logement
- Repassage
- Courses
- Garde à domicile
- Transport (avec les chèques sortir plus par exemple)



▪ **de téléassistance ;**



▪ **de livraison de repas à domicile.**



L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.

Une prise en charge des interventions peut être financée en tout ou partie, selon les ressources.

Maison des Services ADMR
2 rue de la Herse 28320 GALLARDON

Permanences:

- ✓ les mardi et jeudi, de 13 h. à 16 h.
- ✓ le vendredi, de 10 h. à 13 h.

☎ 02.37.90.35.62.

Madame Jocelyne LOUW, Présidente,

☎ 06.83.85.26.34.



Bienvenue à tous ces nouveaux-nés

Pierre ALVES
Alana TARLET
Eden GOUMAZ
Cathie GOULLOT
Charline CHABLE
Nathan GOUESMEL
Juliette SOUCHARD
Amalia CRAUSSE
Théo ETTORI



18 janvier
24 janvier
7 mars
11 mars
19 juillet
20 juillet
4 septembre
6 novembre
14 décembre

2 rue des Yvelines
1bis rue de l'Ocre
30 rue des Yvelines
5 rue Pasteur
35 rue du Moulin-à-Vent
23 rue de la Harpe
5 impasse des Néfliers
6D rue de Chartres
15 rue de la Harpe

Ils se sont unis

Kévin AULIAC
et Marie ROBERT
le 15 juin



Bernard FLEURY
et Bernard FACONDE
le 5 octobre

Ils nous ont quittés



James COUSIN
Carmen COUSIN
Claudine GRENOUILLET
Guy DEPLAINE
Joséphine JIBAUT
Marie NOUGIER
Adrien ARRAULT
Denise LOCHEREAU

le 18 février
le 14 mars
le 19 mars
le 27 mars
le 2 juillet
le 16 septembre
le 24 septembre
le 26 octobre



Une belle demoiselle

Les Demoiselles se distinguent des Libellules par un corps très fin, élané, une tête plus large que longue et les ailes toujours repliées l'une contre l'autre et dressées au-dessus du corps au repos.



Circulez, il n'y a rien à voir !



Le sceau de Salomon

Doit son nom à la marque laissée par les tigés sur le rhizome. Celle-ci ressemble à l'anneau magique qui a donné des pouvoirs au roi Salomon.



En voie de disparition ?

Alors que reviennent coquelicots et bleuets le long des champs de blé, on ne trouve pratiquement plus de Campanule fausse rai-ponce.



L'ami Roussi vous souhaite une bonne année 2014